

INFORMATION DES ACQUEUREURS ET  
 DES LOCATAIRES DE BIENS IMMOBILIERS  
 SUR LES RISQUES NATURELS  
 ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS

dans les zones couvertes par un P.P.R. prescrit ou approuvé  
 et dans les zones de sismicité

**Commune de CAROMB**

Documents cartographiques: PPRI du Sud-Ouest Mont Ventoux  
 zonage réglementaire

Fond cartographique SCAN25 - IGN PARIS 2002

